

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Vaillancourt, Ann-Clara <Ann-Clara.Vaillancourt@pmo-cpm.gc.ca>
Envoyé : 20 octobre 2020 19:13
À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC)
Cc : Wellstead, Alex; fitz-morris, James (SPAC/PSPC); Power, John (IC); Lockington, Elliott (SPAC/PSPC); Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC); Belliveau, Sébastien; Khalil, Samantha; Gagnon, Chantal; Tran, Thi; Kim, Sabrina
Objet : RE : DEMANDES DES MÉDIAS SUR FTI / RÉTROACTION REQUISE AU PLUS TARD À 18 h 50 / Québecor et *The Globe*

Cecely, enverrez-vous la version EN aux médias francophones?

Il y a une coquille dans le dernier paragraphe.

Ann-Clara Vaillancourt
Press Secretary / Attachée de presse
Office of the Prime Minister / Cabinet du premier ministre

Le 20 octobre 2020, à 18:50, Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca> a écrit :

Merci, Cecely. Ça me semble bien. J'ajoute certains de mes collègues à titre informatif.

De : Roy, Cecely (SPAC/PSPC) <cecely.roy@canada.ca>
Envoyé : Mardi 20 octobre 2020 18:30
À : Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>; Wellstead, Alex <Alex.Wellstead@pmo-cpm.gc.ca>; Vaillancourt, Ann-Clara <Ann-Clara.Vaillancourt@pmo-cpm.gc.ca>
Cc : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca>; Power, John (IC) <john.power@canada.ca>; Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>; Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC) <chelsea.kusnick@canada.ca>
Objet : DEMANDES DES MÉDIAS SUR FTI / RÉTROACTION REQUISE AU PLUS TARD À 18 h 50 / Québecor et *The Globe*

Bonjour,

Comme il a été mentionné, veuillez prendre connaissance des réponses aux deux questions que nous avons reçues concernant les ventilateurs FTI. 1. Question de Québecor (à traduire) et 2. Question de *The Globe*. La première réponse est celle pour Québecor – le journaliste s'est entretenu avec l'entreprise.

Ce libellé a été approuvé par notre ministre, et nous faisons notre possible pour limiter les ajouts, car cela ne ferait que retarder la livraison des réponses du Ministère, qui a déjà dépassé l'échéance. Nous sommes désolés du court délai qui nous a été accordé par le ministère qui en est responsable. La réponse est conforme à une réponse qui a déjà été envoyée à Blacklocks sur le même sujet.

Merci,
Cecely

1.

Réponse média
Québecor
Richer, Jules (Québecor)
Date de réception de l'appel : 13 octobre 2020 à 11 h 25
Échéance : 20 octobre 2020 à 17 h
Niveau 1 – COVID-19 : Contrat pour des ventilateurs avec Baylis

QUESTIONS / RÉPONSES :

Q1. Quel modèle de ventilateur a été commandé? et Q2. Combien de ventilateurs ont été commandés?

R1 et R2. Au nom de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), et tel que recommandé par un groupe d'experts composé de médecins cliniciens, d'experts de la chaîne d'approvisionnement et d'experts de la fabrication, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a attribué un contrat de 237 millions de dollars à FTI Professional Grade Inc. pour la fourniture de 10 000 ventilateurs V4C-560. (<https://recherche.ouvert.canada.ca/fr/ct/id/phac-aspc,C-2020-2021-Q1-00567><<https://recherche.ouvert.canada.ca/fr/ct/id/phac-aspc%2cC-2020-2021-Q1-00567>>)

Q3. Est-ce que la compagnie Baylis Medical est associée comme sous-contractant au bénéficiaire du contrat, FTI Professionnal Grade?

R3. SPAC a attribué un contrat à FTI Professional Grade Inc. Baylis Medical est un sous-traitant de FTI Professional Grade Inc.

SPAC ne participe à aucune entente conclue dans le cadre de cette relation et traite directement avec FTI Professional Grade Inc. et ses fournisseurs.

Le gouvernement du Canada n'a attribué aucun contrat à Baylis Medical pour la fourniture d'équipement lié à la COVID-19, y compris des ventilateurs.

Q4. Combien de ventilateurs ont été livrés jusqu'à maintenant?

R4. En date du 13 octobre, le Canada a reçu plus de 3 000 ventilateurs dans le cadre de ses divers contrats, y compris des livraisons de fabricants canadiens.

Q5. En accordant le contrat à FTI Professional Grade, le gouvernement Trudeau au début du mois d'avril dernier s'est-il placé en situation de conflit d'intérêts, étant donné qu'un de ses principaux bénéficiaires était député du PLC à peine six mois auparavant? Le conflit d'intérêts possible est d'autant plus patent que le contrat représente une somme majeure, soit 237 millions \$.

Q6. Lorsque le contrat pour la fabrication des ventilateurs a été décerné à FTI Professional Grade, le gouvernement fédéral était-il au courant que Baylis Médicale était un sous-traitant important du contrat?

Q7. Pourquoi avoir accordé un contrat de cette taille à la compagnie FTI Professional Grade, qui ne dispose d'absolument aucune qualification connue pour produire des ventilateurs médicaux et qui existe seulement depuis le 31 mars 2020, selon le registre canadien des entreprises?

Q8. Frank Baylis ou des représentants de Baylis Médicale ont-ils effectué des représentations ou fait des demandes de renseignement auprès du gouvernement fédéral dans le but d'aider FTI Professional Grade à obtenir le contrat des ventilateurs?

Q9. Le gouvernement fédéral a-t-il payé un prix juste et raisonnable pour les 10 000 ventilateurs achetés en vertu de ce contrat? Sur quels critères s'est-il basé pour accepter un prix par unité de 23 700 \$ (obtenu en divisant le prix du contrat, 237 millions \$, par le nombre d'unités commandées, soit 10 000)?

R5 à R9. En mars, le gouvernement du Canada a lancé son Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19 <<https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/03/20/premier-ministre-annonce-plan-canadien-de-mobilisation-du-secteur>>, dirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le cadre de ce plan, ISDE a lancé un appel aux entreprises et aux fabricants canadiens pour solliciter leur participation pour obtenir des fournitures médicales essentielles qui aideront le Canada à lutter contre la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de cet appel, un consortium appelé Ventilators for Canadians (V4C) a présenté une proposition pour le ventilateur V4C-560, qui a été examinée et recommandée par un groupe d'experts composé de médecins cliniciens, d'experts de la chaîne d'approvisionnement et d'experts en fabrication.

Dans le cadre de cet appel, un consortium appelé Ventilators for Canadians (V4C) a présenté une proposition pour le ventilateur V4C-560.

Suivant la recommandation du groupe d'experts, et à la demande de l'Agence de la santé publique du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada a négocié et signé un contrat de 237 millions de dollars avec FTI Professional Grade (un membre du consortium V4C) pour la fourniture de 10 000 ventilateurs V4C-560. Toutes les procédures contractuelles normalisées ont été suivies, y compris une vérification de l'intégrité du fournisseur.

De plus, par rapport aux autres contrats que le Canada a attribués pour des ventilateurs commerciaux et fabriqués au Canada, le prix unitaire dans le cadre de ce contrat est à la fois cohérent et comparable. Santé Canada a autorisé le ventilateur V4C-560 en juin 2020.

Ce contrat représente également un investissement dans la capacité nationale du Canada de produire de l'équipement médical essentiel, ce qui contribuera à faire en sorte que les Canadiens aient une source d'approvisionnement stable, pendant la pandémie actuelle et à l'avenir, sans dépendre entièrement de sources d'approvisionnement étrangères.

//

2.

The Globe and Mail

Walsh, Marieke (*The Globe and Mail*)

Date de réception de l'appel : 16 octobre 2020 à 14 h 55

Délai : 19 octobre 2020 à 17 h

Niveau 1 – COVID-19 : Contrats avec Baylis pour de l'EPI et des ventilateurs

QUESTIONS / RÉPONSES :

Q1. Pouvez-vous préciser si le gouvernement du Canada a retenu les services de Baylis Medical pour fournir des ventilateurs ou tout autre EPI ou instruments médicaux?

R1. En mars, le gouvernement du Canada a lancé son Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19 <<https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/03/20/premier-ministre-annonce-plan-canadien-de-mobilisation-du-secteur>>, dirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le cadre de ce plan, ISDE a lancé un appel aux entreprises et aux fabricants canadiens pour solliciter leur participation pour obtenir des fournitures médicales essentielles qui aideront le Canada à lutter contre la pandémie de COVID-19. Dans le cadre de cet appel, un consortium appelé Ventilators for Canadians (V4C) a présenté une proposition pour le ventilateur V4C-560, qui a été examinée et recommandée par un groupe d'experts composé de médecins cliniciens, d'experts de la chaîne d'approvisionnement et d'experts en fabrication.

Dans le cadre de cet appel, un consortium appelé Ventilators for Canadians (V4C) a présenté une proposition pour le ventilateur V4C-560.

Suivant la recommandation du groupe d'experts, et à la demande de l'Agence de la santé publique du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada a négocié et signé un contrat de 237 millions de dollars avec FTI Professional Grade (un membre du consortium V4C) pour la fourniture de 10 000 ventilateurs V4C-560. Toutes les procédures contractuelles normalisées ont été suivies, y compris une vérification de l'intégrité du fournisseur.

De plus, par rapport aux autres contrats que le Canada a attribués pour des ventilateurs commerciaux et fabriqués au Canada, le prix unitaire dans le cadre de ce contrat est à la fois cohérent et comparable. Santé Canada a autorisé le ventilateur V4C-560 en juin 2020.

Ce contrat représente également un investissement dans la capacité nationale du Canada de produire de l'équipement médical essentiel, ce qui contribuera à faire en sorte que les Canadiens aient une source d'approvisionnement stable, pendant la pandémie actuelle et à l'avenir, sans dépendre entièrement de sources d'approvisionnement étrangères.

Q2. Est-ce que Baylis a obtenu un contrat et, dans l'affirmative, pouvez-vous confirmer la nature des contrats et si l'entreprise participe à des approvisionnements gouvernementaux?

R2. Le gouvernement du Canada n'a attribué aucun contrat à Baylis Medical pour la fourniture d'équipement lié à la COVID-19, y compris des ventilateurs.